

DECISION DU PRESIDENT.CA 048-2021

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers, tels que modifi s le 24 septembre 2020 ;
Vu la d lib ration CA003-2020 du 17 f vrier 2020 relative   l' lection du Pr sident de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA015-2020 du 12 mars 2020 portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident ;
Vu l'arr t  n  2020-097 du 7 octobre 2020 portant d l gation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.

Objet de la d cision Demande de tarifs

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

- d'approuver les tarifs du colloque Territoires et Trajectoires 2021 qui se d roulera du 16 au 17 juin 2021 en pr sentiel.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier HUISMAN

Sign  le 19 Mai 2021

La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive. La juridiction administrative peut  tre saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 all e de l' le-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais  galement par l'application « T l recours Citoyen » accessible   partir du site Internet www.telerecours.fr

Mise en ligne le : 19 Mai 2021



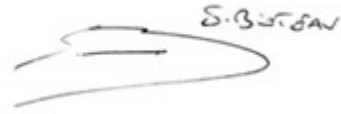
Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			
	Nom de la structure			UMR 6590 ESO
Désignation	Nom OTP	Tarif HT Unitaire	Centre financier	Observations
Coloque TTD 16 juin - étudiant UA	COLTTD21	0,00 €	UMR6590	Inscription Etudiant
Coloque TTD 16 juin - étudiant hors UA	COLTTD21	20,83 €	UMR6590	Inscription Etudiant
Coloque TTD 16 juin - communicant	COLTTD21	33,33 €	UMR6590	Inscription chercheur
Coloque TTD 16 juin - participant	COLTTD21	33,33 €	UMR6590	Inscription chercheur
Coloque TTD 16-17 juin - étudiant UA	COLTTD21	0,00 €	UMR6590	Inscription Etudiant
Coloque TTD 16-17 juin - étudiant hors UA	COLTTD21	20,83 €	UMR6590	Inscription Etudiant
Coloque TTD 16-17 juin - communicant	COLTTD21	50,00 €	UMR6590	Inscription chercheur
Coloque TTD 16-17 juin - participant	COLTTD21	50,00 €	UMR6590	Inscription chercheur

Nom du colloque : Territoires et trajectoires de développement : les dynamiques relationnelles comme clé d'analyse renouvelée
 Lieu : Angers
 Date : 16 et 17 juin 2021

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
FRAIS DE DEPLACEMENTS DES CONFERENCIERS		INSCRIPTIONS PAYANTES	
2 billets d'avion invités internationaux	2 000,00 €	montant HT Etudiants (UA) Nb participant prix unitaire TTC	
5 billets de train invités	800,00 €	20 - €	- €
		montant HT Etudiants (hors UA) Nb participant	
		20,83 € 15 25,00 €	375,00 €
		montant HT Communicants (1 journée) Nb participant	
		33,33 € 30 40,00 €	1 200,00 €
FRAIS D'HEBERGEMENT DES CONFERENCIERS		montant HT Communicants (2 journée) Nb participant	
3 nuitées d'hôtel par invité	1 050,00 €	50,00 € 35 60,00 €	2 100,00 €
		TOTAL PARTICIPANTS	100
FRAIS DE RESTAURATION		FINANCEMENTS ACQUIS	
Cafés d'accueil	380,00 €	UA	1 000,00 €
Déjeuners	3 000,00 €	ESO-Angers	1 500,00 €
Pauses cafés	700,00 €	ED STT	300,00 €
Dîner / Cocktail	1 350,00 €		
LOCATION DE SALLES ET PRESTATIONS		AUTRES FINANCEMENTS ENVISAGES	
Salles	- €	Région Pays de la Loire	500,00 €
Location Barnum	250,00 €	ALM	500,00 €
		SFR Confluences	1 000,00 €
AUTRES FRAIS		Axe 4 SFR Confluences	250,00 €
Programmes et affiches (impression et diffusion)	65 €	Axe 5 SFR Confluences	250,00 €
Sac badges et goodies	350,00 €	ESO (UMR 6590)	500,00 €
Impression des posters	180,00 €	UFR LLSH - Université d'Angers	200,00 €
Emplois étudiants (accueil, orientation, etc)	1 800,00 €	Caisse des dépôts	2 000,00 €
		Fondation Crédit Coopératif	250,00 €
TOTAL DEPENSES	11 925,00 €	TOTAL RECETTES	11 925,00 €

Le responsable de l'organisation du colloque
 Nom AUBRY Nina
 Date 30/01/2021
 Signature 

CONTROLE BUDG Budget équilibré
 Fait à Angers le : 30/01/2021
 Signature 

Si vous avez bénéficié d'un soutien des collectivités, un rapport d'activité et un bilan financier seront demandés à l'issue de la manifestation.